

Il y a quelques jours, le ministre des Finances (M. MacEachen), profitant du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, faisait une déclaration dans laquelle il dévoilait enfin ce que pourrait être éventuellement ce fameux prix, ou du moins nous en donnait une vague idée, affirmant alors que le prix du pétrole importé, ou encore les paiements prévus pour dédommager les provinces qui importaient le pétrole, seraient assumés par le consommateur, permettant ainsi au gouvernement d'épargner plus de 1 milliard de dollars. Quoi qu'il en soit, le premier ministre, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ou encore le ministre des Finances, ne nous ont toujours pas dit ce que cela signifiait exactement.

J'essaie aujourd'hui de placer les choses dans leur juste perspective, car si le ministre des Finances compte aller chercher 1 milliard de dollars chez les consommateurs, cette année, je tiens à savoir comment il compte s'y prendre. Créera-t-il une taxe qui permettra d'ajouter les paiements prévus pour la compensation des importations de pétrole au prix que devra payer le consommateur? J'ai demandé précisément au ministre si cette mesure figurait au nombre de celles qu'il comptait proposer aux provinces lors de leurs entretiens. Bien entendu, il a refusé de répondre et je pense que c'est parce qu'il n'a pas osé le faire vu qu'il aurait dû admettre que tout projet en vue d'établir un prix pondéré au Canada entraînerait une augmentation considérable du prix des produits pétroliers pour le consommateur moyen.

● (2205)

En réalité, je devrais intituler mon discours «Canadiens, méfiez-vous». Le gouvernement libéral se prépare à imposer une augmentation vraiment importante des prix du pétrole au Canada. Il compte faire assumer par les consommateurs le prix que nous devons payer pour le pétrole importé ou le pétrole étranger, ce qui veut dire qu'il devra augmenter les prix beaucoup plus que nous ne l'avions proposé dans notre budget de décembre dernier. En réalité, le ministre ne nous a donné aucune garantie. Dans les réponses qu'il m'a fournies, il n'a pas nié le fait que la hausse des prix dépassera \$4 cette année. Il n'a pas nié le fait que la hausse dépassera \$4.50 au cours des trois prochaines années.

A cause de cette nouvelle politique des prix pondérés pour le pétrole, les Canadiens devront faire face à la hausse la plus importante de prix qu'ils ont vue jusqu'ici et cette hausse dépassera de beaucoup les augmentations proposées dans le budget présenté par le député de Saint-Jean-Ouest.

Je voudrais que le secrétaire parlementaire me garantisse ce soir que la hausse des prix ne dépassera pas \$4 cette année et \$4.50 par an au cours des trois prochaines années. Je veux qu'il garantisse que le gouvernement prendra des mesures pour protéger les consommateurs de mazout et de produits pétroliers autres que les carburants et que ceux-ci ne devront pas assumer les frais des paiements d'indemnisation aux importateurs de pétrole.

Je voudrais que le secrétaire parlementaire garantisse, au nom de son parti et du gouvernement qu'il représente, que les engagements pris par le premier ministre et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources seront respectés afin

L'ajournement

que les Canadiens puissent être convaincus qu'ils n'ont pas été bernés ou induits en erreur et que les hausses de prix seront moindres que celles qu'avaient proposées le député de Saint-Jean-Ouest dans son budget.

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis reconnaissant à l'honorable député de Saskatoon-Ouest (M. Hnatyshyn) de me donner l'occasion d'établir la position du gouvernement sur l'importante question du prix du pétrole au Canada.

L'une des façons de compenser les coûteuses importations est d'imposer une taxe sur tout le pétrole consommé au Canada. Cette mesure serait conforme au principe voulant que le consommateur paye l'énergie consommée. Toutefois, pour respecter nos engagements, nous établirons un système de fixation des prix selon lequel les Canadiens paieront leur énergie moins cher que ce que proposait le gouvernement précédent. Permettez-moi un instant de vous donner des détails.

Dans le néfaste budget qu'il a présenté en décembre dernier, le gouvernement conservateur proposait d'apporter des modifications à la fixation des prix du pétrole et d'imposer une taxe d'accise sur cette forme d'énergie. Ainsi, le prix du baril de pétrole, établi à Toronto, aurait augmenté en moyenne de \$4.48 par an, sans tenir compte de l'ajustement aux prix internationaux précisé dans le budget. Si l'on tient compte de ce dernier élément, l'augmentation annuelle moyenne aurait atteint \$4.98, sur la base des prix internationaux prévus en décembre 1979. Selon des prévisions optimistes, l'augmentation aurait été de \$7.21 par année, et à l'opposé, de \$10.24.

Il faut remarquer que tous ces chiffres ne tiennent pas compte des conséquences de la taxe d'accise prévue dans le budget. Ces conséquences et les cours internationaux tous deux pris en considération, le gouvernement conservateur aurait augmenté le prix annuel moyen du baril de pétrole, fixé à Toronto, de \$11.07 en 1984.

● (2210)

Au contraire, les projets qu'entretient le gouvernement actuel relativement au prix visent à s'assurer que les hausses de prix seront inférieures à celles qui auraient résulté des propositions du gouvernement précédent. Plus précisément, pour 1980, les prix resteront en deça de la majoration de \$4 à \$4.50. Et les majorations subséquentes resteront également inférieures à celles que l'autre gouvernement aurait imposées.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) publiera sous peu une déclaration exposant les différentes options et expliquant comment l'adoption d'un système de pondération des prix est une façon de répartir équitablement le prix que doit payer l'est du Canada pour s'alimenter en pétrole importé.

Évidemment, une telle déclaration ne saurait être faite avant que la question soit discutée à fond avec les gouvernements provinciaux afin de connaître leurs vues sur cette question d'importance nationale. Ces pourparlers se dérouleront dès que possible. Je suis certain que tous les députés approuveront